



Monsieur Daniel KRUSZKA
Maire
Hôtel de Ville
Place du Général de Gaulle
62218 Loison-sous-Lens

Hénin-Beaumont, le 22 DEC. 2025

Objet : Projet de modification simplifiée du PLU
de Loison-sous-Lens
Nos réf. : MDF/PDe/SZ
Vos réf. : DK/DS/MB/25/11-1

Monsieur le Maire, *cher Daniel,*

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre courrier du 24 novembre dernier concernant le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de votre commune. En la circonstance, vous sollicitez un avis au titre du Schéma de cohérence territoriale et je vous en remercie.

Cette modification a pour objet de compléter le règlement de la zone A pour y mentionner la possibilité de créer une voie en vue de relier le futur écoquartier et la rue des HGD. Ce projet de voirie, situé sur une partie de la parcelle AK 454, participe également au désenclavement d'une zone maraîchère.

Ce projet de modification n'appelle pas d'observation particulière au regard du SCOT. En effet, la création de cette voie participe à la cohérence de l'aménagement d'un quartier envisagé dans le cadre d'une OAP et permet d'en améliorer la desserte.

Par ailleurs, cette nouvelle voirie entraînerait une consommation d'espace agricole de 0,17 hectare. Cette consommation, relativement faible, appellera à être comptabilisée dans le compte foncier de la commune.

En conclusion, ce projet de modification du PLU de la commune fait l'objet d'un avis favorable au titre du SCOT.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma parfaite considération.

Amitiés,

Le Président,

Marcello DELLA FRANCA